



Gatineau, 25 mars 2020

**Objet : COVID-19 – Mise à jour pour les parents et les élèves**

---

Chers parents et élèves,

La situation de la COVID-19 évolue de jour en jour et nos efforts pour limiter la propagation du virus se poursuivent. J'aimerais remercier et féliciter tous ceux et celles qui font preuve d'empathie, de bienveillance et de créativité à travers diverses initiatives pour divertir, aider les proches, faire respecter les consignes sanitaires et lutter contre la COVID-19. De notre côté, nous continuons à mettre en place les mesures et les consignes émises par le gouvernement du Québec de manière à assurer la santé, la sécurité et le bien-être de notre personnel et de la population. À cet égard, voici les nouvelles informations que nous désirons vous transmettre :

**Fermeture du centre administratif au public**

Dans un effort collectif de favoriser la distanciation sociale, la commission scolaire des Portages-de-l'Outaouais (CSPO) a décidé le 24 mars 2020, de fermer son centre administratif au public, jusqu'au 13 avril 2020.

Bien que vous n'ayez plus accès physiquement au centre administratif durant cette période, la CSPO maintient ses opérations courantes à distance et continuera d'assurer les services essentiels. Ainsi, le personnel prendra régulièrement ses messages afin d'assurer le service à la clientèle et de répondre aux questions et traiter les demandes reçues.

Nous tenons toutefois à vous rappeler qu'il est possible d'effectuer la majorité de vos transactions en ligne (soumission d'une plainte, paiement des taxes, envoyer vos questions, effectuer une demande d'accès à un dossier d'élève, etc.) ou en nous téléphonant. Consultez la [liste des coordonnées et des liens Web de nos divers services](#) en cliquant sur l'hyperlien ou en accédant à la page d'accueil de notre site Web au [www.cspo.qc.ca](http://www.cspo.qc.ca).

**Transport scolaire**

À la demande de la CSPO, la Société de transport de l'Outaouais (STO) a suspendu le transport scolaire jusqu'au 1<sup>er</sup> mai 2020. Les circuits intégrés d'autobus de la STO qui desservent nos écoles sont donc arrêtés jusqu'à cette date.

Les laissez-passer pour les heures de classe ne seront plus valides pour cette période. Le laissez-passer ZAP sera toujours en vigueur pour les personnes qui en ont fait l'acquisition. Les personnes qui se sont procuré un tel titre de transport pourront continuer de l'utiliser les soirées et les fins de semaine. Pour de plus amples renseignements, nous vous invitons à consulter le site internet de la STO : [www.sto.ca](http://www.sto.ca).

Tel que préconisé par les autorités publiques, nous vous encourageons à respecter la distanciation sociale lors de vos déplacements en transport en commun et à vous en tenir aux déplacements jugés essentiels.



### **Récupération des effets personnels**

Le 22 mars 2020, le ministre de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur a annoncé que les élèves et les parents pourraient récupérer leur matériel personnel à l'école. Toutefois, le premier ministre a par la suite fermé, pour une période de trois semaines, tous les services jugés non essentiels. Nous attendons donc les directives de la Santé publique quant au maintien de cette démarche. Nous vous aviserons dès que possible des développements à cet effet.

### **Annulation des examens**

La CSPO souhaite préciser qu'en plus de l'annulation des épreuves ministérielles, tous les examens de fin d'année sont annulés.

### **Activités pédagogiques fournies par le ministère pour le secteur jeune**

Tel qu'annoncé précédemment, le ministère de l'Éducation et de l'Enseignement supérieur (MEES) rendra accessibles, à partir du 30 mars 2020, des activités d'apprentissage stimulantes et enrichissantes. À partir du 6 avril 2020, des listes d'activités hebdomadaires, par niveau et par discipline, seront disponibles.

Plus de précisions sont attendues sur ces outils pédagogiques. Nous vous fournirons également davantage d'informations en lien avec la formation générale des adultes et la formation professionnelle, dès que possible.

En terminant, encore une fois, nous vous rappelons l'importance de respecter les consignes ministérielles et de consulter régulièrement vos courriels ainsi que le [site Web](#) et la [page Facebook](#) de la CSPO afin d'être à jour sur les informations transmises.

Je vous remercie pour votre collaboration dans cette lutte contre la COVID-19.

Prenez soin de vous et de vos proches,

**Nadine Peterson**  
Directrice générale